

DÉLIBÉRATIONS

N° 2017/112/1.5

Feuillet n° 121

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-sept, le 11 décembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes à Terrasson, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 4 décembre 2017

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean- Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel LAGORSE, Charles SOL, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Alexandra DUMAS, Michel LAPOUGE donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORCE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Pierre DELMON, Sabine MALARD donne pouvoir à Jean BOUSQUET.

SECRÉTAIRE : Annie DELAGE

OBJET : Mobilité : plan de financement

VU le contrat de ruralité pour le territoire « Entre Vézère et Dordogne », signé le 13 juillet 2017, entre l'Etat, la Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, la Communauté de communes de Sarlat-Périgord Noir, la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme et la Communauté de communes du Pays de Fénélon, et le Conseil départemental de Dordogne en tant que partenaire du contrat ;

Vu l'action « Diagnostic Mobilité » établie sur le territoire des 4 communautés de communes signataires à savoir les communautés de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, de Sarlat-Périgord Noir, de la Vallée de l'Homme et Pays de Fénélon.

Budget de l'action : 10 000 € HT

Part mobilisée par le maître d'ouvrage : 7 000 € HT (70 %)

Part attendue par l'Etat : 3 000 € HT/DETR (30%)

Il convient de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer la demande de subvention auprès de l'Etat pour la DETR.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement de l'action « réalisation d'un diagnostic mobilité » dans le cadre du contrat de ruralité « Entre Vézère et Dordogne », comme suit :

Dépenses	€ HT	Recettes	Montant €
Etude	10 000€	Etat : DETR	3 000€
		Autofinancement	7 000€
TOTAL	10 000€	TOTAL	10 000€

- **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention DETR auprès de Madame la Préfète ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 18/12/2017

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20171211-DE2017112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2017

